

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le - 8 JUL. 2020

ID : 056-215601626-20200701-DB20200704A-BF



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique
Mercredi 1^{er} juillet 2020

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 : BUDGET PRINCIPAL

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Christian PERRIEN, Anne-Valérie RODRIGUES, Jean-Guillaume GOURLAIN, Marianne POULAIN, Antoine GOYER, Patricia QUERO-RUEN, Claude ORVOINE, Pascaline ALNO, Cédric ORVOEN, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Hélène BOLEIS, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Pascal GUERIF, Brigitte LE LIBOUX, Georges CORNEC, Liliane MARTEVILLE, Christian LAURENT, Marie-Christine LE NORMAND, Bernard CLERGEON, Ludovic JEGO, Christine BARETTE, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Yolande ALLANIC, Emmanuelle TROCADERO, Sylvain BRITEL, Marie-Hélène HUCHET, Annie VERDES.

Absent excusé ayant donné pouvoir :

Martine LIEDOT à Armelle GEGOUSSE

Absent : Loïc TONNERRE

Secrétaire de séance : Jean-Guillaume GOURLAIN

Présents : 31
Pouvoir : 01
Absent : 01

DIRECTION RESSOURCES

n°04a

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 : BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Patricia QUERO-RUEN

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L1612-12 du code général qui dispose que le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 7 décembre 2018 approuvant le budget primitif de l'exercice 2019 ;

Vu les délibérations du conseil municipal en date des 26 Juin et 13 Novemvre 2019 approuvant les décisions modificatives relatives à cet exercice ;

Vu le compte de gestion du budget principal de la ville de Ploemeur pour l'exercice 2019 dressé par le comptable ;

Vu l'avis de la commission « Finances et ressources humaines, agglomération » du 18 juin 2020 ;

Le Maire étant sorti de la salle du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **PREND ACTE** de la présentation faite du compte administratif du budget principal de la ville de Ploemeur
- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux débits et crédits portés aux différents comptes
- **ARRETE** les résultats suivants du compte administratif 2019 et les restes à réaliser et à recouvrer de la section d'investissement conformément au tableau ci-dessous

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le - 8 JUL. 2020

ID : 056-215601626-20200701-DB20200704A-BF

Libellés	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Résultats
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	21 176 624,24 €	18 524 178,55 €		
Recettes	21 176 624,24 €	21 882 195,16 €		
Résultat de clôture		3 358 016,61 €		
Résultat reporté				
Résultat net de fonctionnement				3 358 016,61 €
INVESTISSEMENT				
Dépenses	13 574 015,42 €	8 609 543,41 €	2 714 318,26 €	
Recettes	13 574 015,42 €	9 858 868,29 €	36 600,92 €	
Résultat de clôture		1 249 324,88 €	-2 677 717,34 €	
Résultat reporté		-1 871 044,55 €		
Résultat net d'investissement				-3 299 437,01 €
Résultat global de clôture		2 736 296,94 €		
Résultat net global				58 579,60 €

Délibération adoptée à la MAJORITE – 4 CONTRE (Emmanuelle TROCADERO, Sylvain BRITEL, Marie-Hélène HUCHET, Annie VERDES)

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.



Ronan LOAS,
Maire